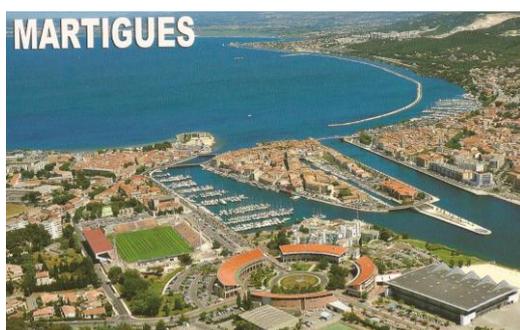


Aménagement structurels & réglementaires concernant les difficultés des organismes territoriaux et des GSA



73EME ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFVB
MARTIGUES LES 8 ET 9 JUIN 2013



Dispositifs à l'attention du développement quantitatif des Groupements Sportifs Affiliés et des organismes territoriaux.

- Aménagement du GROUPEMENT SPORTIF DEPARTEMENTAL (GSD) et du GROUPEMENT SPORTIF REGIONAL (GSR), instituer l'affiliation simplifiée GSD et l'affiliation simplifiée GSR
 - Inscription d'une association et participation de ses membres aux épreuves Départementales et Régionales non qualificative - licence compet'lib sous l'affiliation GSD/GSR
 - Principe des 6 premières licences gratuites la première saison au GSD ou au GSR - passerelle entre licence événementielle et licence compet'lib GSD ou GSR.

- Manifestations NATIONALE (coupe de France Compet'Lib) REGIONALE ou DEPARTEMENTALES des épreuves COMPET-LIB.
Invitations spéciales licences compet'lib, recherche d'avantage loisirs sur présentation licence compet'lib. Limitation des contraintes au seul renforcement de l'attractivité

- Réglementation sur associations de clubs : CLUB PARRAIN / CLUB FILLEUL en vue de création de club.
 - Le club filleul n'a pas d'équipe en compétition.
 - Sur la licence du club filleul figure la « filiation » au club parrain qui conditionne le droit à jouer dans les équipes du club parrain.
 - L'affiliation du club filleul (type « autres ») est gratuite la première saison.
 - A l'issue de la Convention (3 saisons maximum), les licenciés du club filleul peuvent signer une licence dans l'un ou l'autre club sans procédure ni qualification MUTATION.

- Tout en conservant le fil rouge du développement quantitatif, les AAP pourront prendre en compte les projets ZENITH (projets GSA) et incorporer le projet de développement régional de la ligue : quantités licences, fidélisations, création d'équipes et de clubs.

- Au sein du secteur développement , instituer un référent FFVB par l'embauche d'un monsieur Ligue ou madame instances décentralisées qui soutiendra le développement (mutualisations - montage de dossier - amélioration des structures sportives et administratives - rattachement sportif ...)